



Renouvellement Habilitation électrique Basse Tension et Haute Tension : opérations d'ordre électrique (BT-HTA) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V Essai, BR, BE-HE Manœuvre en HTA, BC-HC, HO-HOV

Public

Personnel devant intervenir sur des installations électriques pour réaliser des travaux, des essais ou des interventions d'entretien et de dépannages d'ordre électrique BT et HTA

Pré requis

Être titulaire d'un titre d'habilitation électrique Identique en cours de validité (- de 3 ans)

100 % de réussite en 2023



Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension et haute tension en suivant la norme NF C18-510
- Respecter les prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510-A2 lors des opérations sur les installations.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de diverses méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative...
- Supports de formation projetés (Powerpoint)
- Exercices pratiques selon les titres demandés
- Mise en situation pratique à l'aide de maquettes ou sur site
- Adaptation pédagogique aux besoins/activités des stagiaires
- Remise en fin de formation d'un livret MEMOFORMA
- Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur site

Support

Norme : NF C 18-510-A2

Validation

Cette formation sera validée par :

- Feuilles de présence, obligation de présence pendant la totalité de la formation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Test théorique (QCM) et pratique selon la norme NF C18-510-A2, remise d'un avis et un titre d'habilitation préédicté reprenant les niveaux adressés à l'employeur.
- Avis sur les niveaux d'habilitation demandés
- Recyclage du certificat préconisé selon la NF C18-510-A2 tous les 3 ans.

Accessibilité

Contenu

- Notions élémentaires d'électricité.
- Les dangers de l'électricité.
- Le courant électrique et le corps humain.
- Matériel de protection individuel et collectif.
- Les zones à risque électrique.
- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510-A2
- La consignation.
- Les niveaux d'habilitation.
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
- Consignes et documents écrits.
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Travaux pratiques et évaluation pratique



Durée

14h à 21h de formation



Effectif max

10 stagiaires



Tarif

nous consulter pour un devis



Formateur

Formateur expert en prévention du risque électrique



Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI), chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

SARL A2S CONSEIL – Capital de 2000€ – SIRET : 51117414600056 – NDA : 31 59 07086 59

NAF – APE 70227 – RCS/RM : DUNKERQUE – Num. TVA / FR77511174146

Certificat QUALIOPI n°2020/87704.3 (disponible sur demande) a2sconseil.fr